



Public et prérequis

Toute personne désignée par son employeur pour assurer la mission de salarié désigné compétent en matière de Santé et Sécurité au Travail

Durée et nombre de participants

- 3 jours non consécutifs avec une intersession d'au moins un mois.
- De 1 à 10 personnes

Maintien des connaissances

- Non obligatoire, préconisation d'une journée tous les 2 ans.

Réglementation

- Art L 4121-1 du Code du Travail
- Art L 4644-1 du code du travail

Principaux contenus

- ◆ Les différents enjeux : humains, économiques et financiers
- ◆ Obligation de l'évaluation des risques, transcription dans le DUERP
- ◆ Les différents acteurs de la prévention
- ◆ Le rôle, mission et moyen du salarié désigné compétent
- ◆ Réaliser un bilan de la situation de son entreprise en santé et sécurité du travail
- ◆ L'évaluation des risques professionnels et l'analyse de la situation de travail.
 - Les étapes de la démarche EVRP
 - Les unités de travail
 - Les outils d'analyse de la situation de travail (ITAMAMI, 7 M, QQQQCP)
 - La hiérarchisation des risques
 - Les indicateurs de cotation
 - Synthèse générale des points principaux de la démarche de prévention
 - Hiérarchisation des actions de prévention
 - Plan d'action et plan de prévention

Modalités de la formation

- ◆ Présentiel
- ◆ Travail intersession

Documents administratifs remis

- ◆ Bibliothèque ED de l'INRS

(SDC) SALARIÉ DÉSIGNÉ COMPÉTENT V4-08/2021

Objectifs généraux

- ◆ Conseiller et accompagner son employeur dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels, en s'appuyant sur les valeurs essentielles et les bonnes pratiques du Réseau Prévention (CNAMTS/INRS)
- ◆ Situer l'entreprise au regard de la prévention des risques
- ◆ Repérer les risques d'atteintes à la santé des salariés.
- ◆ Identifier des mesures de prévention à partir de l'évaluation des risques
- ◆ Contribuer à la mise à jour des documents Santé et Sécurité au Travail (registres, DUERP, plan de prévention...)
- ◆ Situer son rôle parmi les acteurs internes et externes en Santé et Sécurité au Travail

Les plus de la formation



- ◆ Des intervenants qualifiés, aux compétences techniques et pédagogiques actualisées.
- ◆ Des moyens matériels performants et innovants
- ◆ Une formation active et inter active avec des cas pratiques.

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ La méthode de l'évaluation s'insère tout au long de la formation.
- ◆ Contrôle des connaissances théoriques par QCM à l'issue du deuxième jour
- ◆ Contrôle des connaissances pratiques lors de la restitution d'un travail d'intersession le troisième jour.

Validation

- ◆ Attestation de fin de formation validant les acquis des stagiaires

Moyens

Titre	Approvisionnement
Technique : Ordinateur, ensemble multimédia	Service Pédagogique
Document unique, registre des AT/MP et analyses diverses des AT	Site Client

Compétences et/ou habilitations spécifiques requises pour l'animation

Titre	Approvisionnement
Formateur certifié par l'Assurance Maladie Risques Professionnels / INRS	Interne
Formateur Certifié EVRP/SDC.	Interne

Ressources pédagogiques pour le formateur

Titre	Approvisionnement	Supports obligatoires
Documents de l'INRS ED 6141, ED 110, ED 902	Service Pédagogique	
Conducteur pédagogique SECURIPREV	Service Pédagogique	
Tableaux de sinistralité de la CNAMTS	Service Pédagogique	

Ressources pédagogiques pour les stagiaires

Titre	Approvisionnement	Supports obligatoires à dupliquer
Cahier d'exercices EvRP	Interne	
Bibliothèque ED de l'INRS	ED INRS	

- Supports individuels à remettre obligatoirement

Titre, Nature	Code, référence	Approvisionnement
Attestation de présence		Secrétariat Pédagogique
Attestation de formation		Secrétariat Pédagogique